

# Articuler projet d'établissement et CPOM



## RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

### Anne PICARD

Dirigeante du cabinet AXAIDE,  
Consultante, formatrice dans le secteur  
social et médico-social depuis 20 ans.

L'équipe du cabinet AXAIDE accompagne tout type d'établissement du secteur social et médico ou petite enfance, à partir de formations opérationnelles dont la vocation est la mise en œuvre sur le terrain des acquis de formation.

L'offre de formations d'AXAIDE est le fruit d'une expérience multiple de ses formateurs consultants portés par les valeurs et pratiques du droit des usagers et de la bientraitance, à la fois en tant que professionnels de terrain, et en tant qu'évaluateurs internes et externes.

Anne PICARD qui dirige le cabinet AXAIDE est également Présidente du Label Etablissement Bien Traitant.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PARTICIPANTS

Administrateurs, directeurs, responsables de pôles, de service, tout professionnel contribuant à l'élaboration du projet d'établissement.

Groupe : de 6 à 15 participants

Prérequis : aucun

### DATES DES SESSIONS

- Durée : 3 jours : 2 jours en présentiel – intersession – 1 jour
- Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00
- Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

### LIEUX DES SESSIONS

- En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

### TARIF

5 150 € / groupe / 3 jours

### TARIF MEMBRE PEP

4 550 € / groupe / 3 jours

## LES +

La vision de la formation par le cabinet AXAIDE en fait un outil opérationnel ce qui l'amène à proposer un format de formation-action avec intersession de travail.

Le CPOM est un outil qui permet d'assurer aux autorités et aux gestionnaires d'établissements la maîtrise et la gestion des moyens nécessaires aux projets de mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales sur le territoire dans une logique de coopération.

Le CPOM implique une mise en cohérence des objectifs du gestionnaire (projet associatif) et de ses ESSMS (projets d'établissements et de services) avec les priorités de politique publique.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Faire du projet d'établissement une prise en considération transversale des nombreuses interactions entre projet de l'organisme gestionnaire, projet de service, dispositif, plateforme, virage domiciliaire et inclusif, nouveau manuel de la qualité, SERAFIN-PH.
- Penser la réflexion autour du projet d'établissement comme un préalable incontournable, une réflexion d'équipe et une construction participative d'une projection pour les 5 ans à venir, socle de la négociation d'un CPOM.

## PROGRAMME

### ► S'approprier les nouvelles évolutions législatives et réglementaires

- Différences entre les projets d'établissement d'hier et ceux attendus aujourd'hui ?
- Thématiques incontournables d'un projet d'établissement.
- Pour chaque thématique : à quoi faut-il penser ? Pour quels attendus ? Pour quelles évolutions dans les pratiques et l'organisation de l'établissement ?
- Inscrire les enjeux liés au nouveau référentiel Qualité HAS.

### ► Mettre en place une conduite du changement au sein de l'organisation

- Comment amener les équipes à construire de manière participative ?
- Comment assurer une transversalité cohérente entre toutes les thématiques du projet ?
- Comment s'organiser pour l'animation, les réflexions et l'écriture du projet d'établissement ?
- Comment partager la vision de l'établissement avec les équipes pour en favoriser la mise en œuvre : communication et management participatif.

### ► Utiliser le CPOM comme un outil au service de la réalisation du projet associatif et du projet d'établissement et /ou de service / dispositif / plateforme

- Négocier son CPOM à partir de son projet.
- Identifier les articulations entre le CPOM, le projet associatif et les projets d'établissements et/ou de service / dispositif / plateforme.
- Construire son plan d'actions à 5 ans.

### ► Méthodes et outils pédagogiques

- Atelier miroir : analyser son attitude relationnelle style de communication.
- Outils d'aide à la décision fournis permettant de définir les actions hiérarchisées.
- Attendus actuels d'un établissement pour chaque thématique du projet d'établissement pour faciliter l'aide à la décision.

### ► Évaluation

- Une formation-action pour s'assurer des acquis de formation tout au long du programme.
- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.